

# ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTHURIN

Peisey-Vallandry, le lundi 18 août 2008,

## Nouvelles de la Vallée du Ponthurin n° 33

Chers Amis :

Voici les dernières nouvelles :

### 1-L'invité de notre réunion d'information d'été

Gérard COLLIN : « la Vallée de Peisey doit conserver son âme »

Assistance nombreuse lors de la réunion d'information d'été de l'Association de la Vallée du Ponthurin qui a eu lieu Samedi 2 août 2008 à la Maison de Vallandry : 70 personnes attentives ont écouté et dialogué avec le nouveau maire de Peisey-Nancroix venu exprimer les projets de développement de la commune à une assemblée de résidents très motivés pour mieux connaître et comprendre les projets futurs.

En préambule, Jacques HUBERT informe l'assemblée de la nouvelle souscription pour les travaux de restauration des peintures de Notre Dame des Vernettes, Geneviève GAUFILLET, présente son récent ouvrage « Ecoles, écoliers d'autrefois » et Jean-François QUEST fait part du projet de l'association d'améliorer le tri sélectif et le ramassage des encombrants à Peisey-Vallandry en liaison avec la Communauté de Communes et les syndicats d'immeubles.

Puis, Gérard COLLIN brosse l'histoire du développement touristique de la Vallée, et précise les enjeux économiques du tourisme pour la commune : redynamiser l'activité commerciale à Plan-Peisey, imaginer de nouveaux axes de développement pour le cœur de station, poursuivre l'aménagement du fond de vallée à Rosuel pour en faire un pôle d'activités sportives hiver comme été ; tout ceci, a bien insisté Gérard COLLIN, en préservant les atouts patrimoniaux de Peisey-Nancroix. Au cours des nombreux échanges avec l'assistance, les questions d'urbanisme, d'architecture, d'environnement, de chemins piétonniers et de sécurité du site ont été abordés. Les adhérents de l'association ont insisté sur le respect des engagements pris lors des enquêtes publiques pour l'utilisation de la voie de secours Les Arcs-Vallandry actuellement en cours de construction. Enfin, Jean-François QUEST, le président de l'Association, a conclu les débats en remerciant Gérard COLLIN de sa clarté et de sa franchise, et souhaité que se poursuive un dialogue fructueux et constructif avec les élus.

***Nous vous adresserons ultérieurement un compte-rendu détaillé de cette réunion, en cours d'élaboration !***

### 2- Fédération des Associations de Résidents de Station de Montagne

L'Assemblée Générale de la Fédération a eu lieu le Jeudi 7 août à Chamonix en présence de nombreuses Associations : de St Gervais, de la Chapelle d'Abondance, des Houches, de La Clusaz, de Chamonix, de Morzine, de Val d'Isère, de Châtel, des Gets, des Contamines,

# ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

et de la Vallée du Ponthurin représentée par Jean-François QUEST et Vincent HIBON. Etaient excusées les associations de Megève et de La Plagne.

La réunion a commencé le matin à 10h par une intervention de Johanna TROSSAT, chargée de cours à l'Université de Paris V et consultante en Développement Durable consacrée à la Charte Nationale en faveur du Développement Durable dans les Stations de Montagne mise en place en Décembre 2007 par l'Association Nationale des Maires de Station de Montagne (ANMSM)

Resituant cette Charte dans l'historique de la prise de conscience de l'importance de l'environnement : charte de l'environnement de 2004, normes ISO 14001, Grenelle de l'environnement,... elle explique que le tourisme est à la fois contributeur et victime des émissions de Gaz à effet de serre (GES).

Avec une perspective de perdre éventuellement 40 jours de neige par an en fin de siècle, les stations de sports d'hiver (notamment celles d'une altitude inférieure à 1400m) sont en première ligne des effets probables du réchauffement climatique.

Les dispositifs que nous pouvons prendre ne permettront pas un retour en arrière, mais permettront de stabiliser la situation actuelle.

La Charte de l'ANMSM s'inscrit dans cette perspective et explicite des engagements et des mesures concrètes ciblées sur les stations de montagne.

Johanna TROSSAT se livre à une analyse critique de la charte, soulignant son caractère contraignant pour les communes signataires et craignant que celles-ci n'en restent qu'à un catalogue de bonnes intentions. Elle observe les contradictions entre l'engagement de 10 ans des signataires, les contrôles au rythme de 3 ans et la durée des mandats des maires de 6 ans.

Au cours du débat qui suivit l'exposé, plusieurs points sont ressortis :

1-La Charte a le mérite d'exister ! Elle permet de dialoguer avec les maires sur la base d'une grille d'analyse des projets au regard des questions environnementales.

2-Son application, même très imparfaite, va dans le bon sens, et est conforme aux objectifs de nos associations de résidents.

3-Nous pouvons, en tant qu'association, être impliqué dans sa mise en œuvre : ( page 12 )

*Renforcer les partenariats avec les acteurs pour développer des projets partagés et acceptés*

*Développer des partenariats entre les services de l'État et les collectivités locales, **les associations.***

Nos associations, trop souvent perçues comme voulant mettre la montagne sous cloche se heurtent à des élus locaux parfois peu soucieux de nous intégrer, de nous reconnaître et de nous impliquer. Manifester son souhait de participer au comité local de suivi est un moyen de plus pour développer le dialogue avec les élus locaux.

4-Mountain Riders, association chargée par l'ANMSM de promouvoir le respect de l'environnement en montagne, peut nous apporter son appui.

***Comme vous le savez, notre Association soutient cette charte et en avait informé les candidats aux élections municipales de mars dernier.***

La question a été à nouveau posée récemment aux maires de Landry et Peisey-Nancroix qui l'ont mis à l'étude. A signaler que le conseil municipal de Bourg Saint Maurice a décidé tout récemment, dans sa réunion du 10 juillet 2008, de signer cette charte.

Votre Association va donc rencontrer Damien PERRY, le nouveau maire de BSM, pour lui proposer que nous fassions partie du Comité local de suivi, étant donné que le bassin versant de la Vallée du Ponthurin comprend les Arcs 1800 et que les questions environnementales (par exemple la question de l'eau) sont à traiter sur plusieurs communes.

A suivre...

***Rappel : le texte complet de la Charte est consultable sur le site [peisey-info.com](http://www.peisey-info.com), rubrique Environnement, § « Dossiers à lire »***

*A l'adresse <http://www.peisey-info.com/Environnement/Enviro.htm>*

# ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

## 3- Dossier Voie de secours Vallandry-Les Arcs

### Notre deuxième recours a malheureusement échoué :

Vous vous souvenez que le premier recours n'avait pas été accepté par le Tribunal Administratif étant donné qu'il ne s'agissait que d'un projet et non d'une décision.

Notre avocat a donc plaidé la décision verbale puisque, de l'avis même du Conseil Général, aucune autre décision officielle écrite n'avait été prise.

Considérant que l'émission d'un bon de commande de travaux en date du 9 août 2007 suffisait pour engager les travaux de la voie de secours, le TA a une nouvelle fois rejeté notre demande sans que nous soyons parvenu à débattre du fond de l'affaire.

S'agissant de travaux déjà engagés, il était très difficile d'en obtenir la remise en état antérieur, et votre Conseil d'Administration a décidé de ne pas continuer les actions juridiques, et de se concentrer sur le respect des engagements pris lors de l'enquête publique (rappelés dans l'annexe jointe). pour lesquels nous serons particulièrement vigilants.

### Faut-il pour autant regretter les actions menées ?

Il est clair que notre position a permis de retarder et donc de permettre d'approfondir le dossier. C'est également une expérience juridique dont nous ressortons mieux armés pour le futur si de nouvelles actions à ce niveau s'avéraient judicieuses.

Les dérives sont si tentantes pour les maires soucieux de répondre aux demandes de navettes des saisonniers-électeurs... et les nouveaux maires se sentiront-ils engagés par un enquête précédant leur mandat ? A nous de bien leur rappeler les conditions dans lesquelles le Conseil Général a construit cette « piste forestière » goudronnée, et de rester fermes sur le strict respect de l'utilisation en voie de secours de cette voie départementale.

## 4-Contacts locaux récents

### Office de Tourisme de Peisey-Vallandry

Réunion encourageante le 5 août avec Lionel FERNANDEZ, récent Directeur de l'Office, Marie-Neige POCCART, responsable de la Centrale de Réservation, Jean-François QUEST et Claude-Hélène TERNAMIAN : prise de contact, présentation de nos activités, et plusieurs points soulevés :

\*le soutien de l'AVP à la Charte du Développement durable : un « plus » pour attirer les « éco-touristes » (et les autres...) à Peisey-Vallandry.

\*l'importance de souligner auprès des visiteurs et résidents l'ensemble des activités d'été qui sont gratuites, car il y en a finalement un nombre non négligeable.

\*le souhait de voir mis au point un « pass d'activité d'été » pratique et facile d'accès sans oublier les résidents secondaires et leurs familles

\*l'importance de la baignade en été et les moyens de mieux faire connaître l'existant ou de faciliter l'accès aux équipements privés actuels qui nous sont interdits.

\*le « scandale » des prix du WiFi qui choque tant d'utilisateurs, notamment étrangers.

Pourquoi pas des bornes WiFi gratuites ?

En conclusion, l'AVP a demandé à participer à part entière à l'Office de Tourisme, ce qui permettrait de mieux prendre en compte l'avis des résidents secondaires qui forment une part importante des résidents d'été.

Lionel FERNANDEZ a expliqué les contraintes de l'Office de Tourisme vis à vis du prestataire du Wifi et promis une baisse rapide des tarifs. Il est d'accord pour une présence de l'AVP dans le petit Journal (annonce des réunions,...) et va soumettre les diverses questions abordées à la prochaine réunion de l'Office de Tourisme.

# ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

## Espace Associatif Cantonal d'AIME (EAC)

Cet Espace, qui se situe en amont de la basilique Saint Martin d'AIME, a pour objectif de créer des liens entre les associations du canton, et de faciliter la vie associative.

Il édite un répertoire et gère un site internet : [www.eacaime.com](http://www.eacaime.com)

Il organise notamment un forum des associations qui a lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre (cette année le 7 septembre 2008), en même temps que le marché aux puces.

L'AVP est désormais inscrite à l'EAC, et à ce titre, dispose d'une présentation de ses activités sur le site internet de l'EAC que vous pouvez consulter à la rubrique « Associations », Associations adhérentes, page 2.

Le but est de mieux s'insérer dans les structures locales et de cibler aussi des résidents permanents pour faire partie de notre Association.

Nous ne pourrions malheureusement pas être exposants cette année au forum, mais pourquoi pas l'année prochaine ?

## 5-Bouquetins en péril

*d'après un article d'Éric BURDIN paru sur le site du Dauphiné Libéré le 09/08/08*



Une trentaine de morts à Champagny-en-Vanoise, une centaine au-dessus de Modane... «On a eu tendance à s'alarmer... On a découvert jusqu'à quatre dépouilles en une seule journée !» dit Sébastien Brégeon, garde-moniteur modanais au parc de la Vanoise. Au mois d'avril, on parlait «d'hécatombe». La faute à une épidémie, causant toux et problèmes pulmonaires. L'espèce a été assez durement affectée. En 2005, on estimait à 2600 têtes la population du parc. Plus que 2120, désormais, selon le dernier comptage réalisé en juin-juillet. Aujourd'hui, heureusement, l'épizootie semble terminée. «Depuis le début de l'été, nous n'avons quasiment plus retrouvé de cadavres, confirme Sébastien Brégeon. Au contraire, il y a une bonne proportion de cabris. On devrait même assister à un rattrapage.»

L'origine de l'épidémie ne fait l'objet que d'hypothèses. «Peut-être les bouquetins n'avaient-ils pas suffisamment fait de réserves l'année dernière...» Alors affectés par une kératoconjunctivite, certains avaient perdu tout ou partie de la vue, et mourraient dans des chutes ou de noyade. «Le changement des pratiques pastorales, sinon, a pu les pousser à remonter plus haut. Ou allez savoir si, avec la sécheresse des saisons précédentes, ils n'avaient pas trop tapé dans leurs réserves de graisse...» Bientôt, les actions de suivi scientifique et les observations réalisées par le parc devraient permettre de valider ou non ces différentes hypothèses. En attendant, les spécialistes ne s'alarment pas de ce recul de la population. «Cela fait partie des cycles normaux dans la vie des grands mammifères. Ils ne suivent pas une croissance normale, il y a une régulation de l'espèce. C'est la nature...» Un nouveau comptage, quand même, est prévu cet hiver.

# ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

## 6-Appels

### Appel à cotisation

Pour informer ceux d'entre vous qui ne sont pas à jour de leur cotisation, nous adressons aux personnes concernées un courriel de relance : merci de nous adresser dès réception votre chèque à l'adresse ci-dessous pour ne pas oublier !

### Appel à bonnes volontés

Nous sommes toujours à la recherche de personnes souhaitant prendre une part active à notre Association en participant à l'une ou l'autre de ses activités, en apportant un peu de temps pour des rencontres, représenter l'association, se spécialiser sur tel ou tel sujet tel que : environnement, urbanisme, cadre de vie, convivialité.

Nous souhaiterions en particulier des personnes qui accepteraient d'initier des activités ou rencontres conviviales notamment l'été, afin de donner à notre association un rôle amical plus prononcé.

Bonne rentrée à tous !